

DÉMOCRATIE ET MALAISE DE L'INFORMATION EN LIGNE : POUR UNE CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE ÉCLAIRÉE

Mamadou Diouma DIALLO
Université Gaston Berger Saint Louis- Sénégal
Laboratoires : Lab-METICS et SIC.Lab Méditerranée (France)
diouma06@gmail.com

Résumé:

Cet article interroge la manière dont la désinformation en ligne redéfinit les conditions d'exercice de la démocratie. À travers une approche critique, il analyse le triptyque liberté d'expression, espace public numérique et citoyenneté éclairée dans leurs dimensions politiques. L'étude met le focus sur les effets de la désinformation, tout en relevant les possibles leviers de résilience démocratique que sont l'éducation aux médias et à l'information (EMI), la responsabilité journalistique, la transparence algorithmique et la régulation des plateformes socionumériques. L'article met également l'accent sur la nécessité d'une gouvernance éthique de l'information à l'ère de l'intelligence artificielle.

Mots-clés: désinformation, fakenews, démocratie, espace publique, citoyenneté numérique

Abstract:

This paper examines how online disinformation is redefining the conditions for the exercise of democracy. Through a critical approach, it analyzes the triad of freedom of expression, digital public space, and informed citizenship in their political dimensions. Drawing on recent French and English-language research, the study focuses on the effects of disinformation, while also highlighting potential levers for democratic resilience, such as media and information literacy (MIL), journalistic responsibility, algorithmic transparency, and the regulation of social media platforms. The article also emphasizes the need for ethical information governance in the age of artificial intelligence.

Key-words: disinformation, fakenews, democracy, public space, digital citizenship

Introduction

L'avènement des réseaux sociaux numériques a bouleversé nos façons de produire, de diffuser et de consommer l'information. Plus qu'un bouleversement, nous assistons à une médiamorphose de l'espace médiatique avec un élargissement du cercle des producteurs d'informations: nous sommes passés des médias de masse aux médias des masses (Gillmor, 2004, De Rosnay, 2006, Poulet, 2009). Cette démocratisation de l'accès à l'information s'est accompagnée, paradoxalement, d'une exposition plus importante des populations à la désinformation. Le phénomène des *fake news*, amplifié par les réseaux sociaux et les algorithmes de recommandation, constitue une sérieuse menace pour la démocratie dans ses principes fondateurs (Habermas, 1992). En effet, la démocratie repose sur la pluralité des opinions et la possibilité pour chaque citoyen de juger en connaissance de cause avant de faire un choix éclairé par le biais du vote et de la délibération. Or, la désinformation sape ces fondements en déformant les faits et en accentuant les clivages politiques. Elle fragilise la confiance dans les médias, contribue à entretenir et à alimenter une situation de désordre informationnel qui compromet le vivre ensemble.

Dans ce contexte, il devient important de repenser les conditions d'un *agir démocratique* à l'ère numérique. Comment maintenir un espace public fondé sur la raison, la confiance et le dialogue, alors que l'information nous inscrit dans un impératif du temps présent? (Deuze, 2008). L'objectif c'est d'ouvrir des pistes heuristiques pour une citoyenneté numérique éclairée, capable de conjuguer esprit critique et responsabilité, dans les espaces du dire, plus singulièrement dans les sphères publiques 2.0.

Cet article s'inscrit dans une approche critique inspirée des travaux de Habermas (1992), Levy (2002), Dacheux (2008), Cardon (2010), Wolton (2018) et Buckingham pour poser les cadres théoriques de référence. La démarche est réflexive et convoque les théories de l'espace public et de la démocratie qu'elles articulent avec les enjeux sociopolitiques de la

désinformation afin de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents qui guident les logiques d'intermédiation dans l'espace public numérique.

La réflexion proposée explore donc les différentes facettes du lien entre démocratie et désinformation, mais tente aussi d'identifier les leviers permettant de renforcer la culture démocratique à l'ère des réseaux. Cette perspective a le mérite de favoriser une compréhension globale du malaise informationnel et de soutenir la thèse d'une citoyenneté numérique éclairée comme réponse pour garantir la vitalité de nos démocraties.

1. Désinformation et espace public numérique: la balkanisation de la démocratie.

La compréhension du phénomène de la désinformation est une nécessité pour mieux appréhender les enjeux qu'elle adresse à la démocratie. Il ne s'agit pas simplement d'un problème de fausses nouvelles ou de manipulation politique, mais d'un désordre informationnel qui affecte la confiance en nos institutions (politiques, médiatiques) et notre capacité collective à produire du sens. Étudier le malaise de l'information en ligne, c'est d'abord s'atteler à un travail de clarification conceptuelle pour réduire le bruit sémantique autour de la notion.

La désinformation repose sur une logique d'altération de l'information pour tromper ou manipuler son public. Aujourd'hui, la manifestation la plus visible de la désinformation est le phénomène des *fakenews* dans les réseaux sociaux. Défini par l'Ethical Journalism Network (EJC) comme étant une « Information fabriquée et publiée sciemment dans le but de tromper et d'inciter un tiers à croire à des mensonges ou à mettre en doute des faits vérifiables », l'infox ou les *fakes news* sont devenus un enjeu de communication politique en contexte électoral. La forte polémique sur leur rôle dans l'élection du président américain Donald Trump, les campagnes autour du Brexit ou encore certaines élections en Afrique ont démontré la capacité des campagnes de désinformation à influencer les opinions publiques.

L'intégration grandissante des *fake news* dans l'agir politique de certains partis, voire de certains États est révélatrice d'un prolongement des pratiques malsaines de manipulation qui trouvent dans les sphères 2.0 de l'internet un terrain fertile.

La démocratie, qui repose sur la délibération libre et l'accès égal à l'information, se trouve ainsi prisonnière des logiques de propagande 2.0 qui ont cours dans l'espace public numérique.

Lieu de la citoyenneté (Arendt, 1972), espace de thématisation des questions politiques d'intérêt général (Levy, 2010), l'espace public apparaît comme un espace du dire basé sur la rationalité et la nécessité de légitimer la norme par le débat public (Dacheux, 2010, p.222). Il est difficilement envisageable une démocratie sans espace public. Lieu de débat et de confrontation des arguments (Habermas, 1992), l'espace public se présente aussi comme une arène politique mobilisant les logiques discursives de la communication d'influence pour créer une ingénierie du consentement (Bernays, 1928).

Au sens Habermassien, l'agir communicationnel (1981) qui s'appuie sur le débat argumenté et la force des idées doit constituer l'horizon de tout échange ou prise de parole dans l'espace public. Or, avec l'avènement des réseaux sociaux, cet idéal est de plus en plus mis à l'épreuve. Comme le rappelle à juste titre Dominique Cardon (2010), Internet a d'abord été perçu comme un espace d'émancipation et d'expression plurielle des idées. Cependant, la fragmentation des espaces de discussion et la personnalisation algorithmique, en fonction du graphe d'intérêt, ont transformé l'espace public en une mosaïque de micro-communautés fermées qui accentuent la polarisation du débat public.

Éric Dacheux (2008) et Dominique Wolton (2018) insistent sur un point important : la démocratie ne se réduit pas à la circulation de l'information. Elle repose sur la capacité à échanger, à comprendre et à reconnaître à autrui sa qualité de *civis*, c'est-à-dire un interlocuteur légitime pour former ensemble une *civitas*, autrement dit une communauté politique. La désinformation rompt ce lien dialogique basée sur la rationalité en le substituant à des logiques communautaires voire tribales qui fissurent les fondations du vivre ensemble. En effet, la désinformation, en érodant la confiance collective, engendre

ce que Pierre Rosanvallon (2021) appelle un “malaise démocratique” : la perte du sentiment de communauté politique.

Ce faisant, développer notre sens critique et asseoir une culture de la responsabilité face aux contenus en ligne se présentent comme des compétences nécessaires pour espérer être à l’abri. Comprendre aussi les mécanismes d’influence propres au numérique contribue à mieux outiller le citoyen pour mieux faire face au malaise de l’information en ligne (Mihailidis, 2018). Ainsi, la citoyenneté numérique éclairée peut être définie comme la capacité à naviguer de manière critique et responsable dans un environnement informationnel complexe. Il semble donc évident que la citoyenneté numérique éclairée n’est pas que dans la capacité à faire usage des outils techniques, mais aussi dans l’approche que nous pouvons avoir de l’information pour développer une résilience démocratique.

Les travaux en sociologie, relatives à la réception de médias (Miège, 2010 ; Bounoux, 1995) ont déconstruit la perception des médias influençant, *ad libitum*, un public passif et amorphe. Toutefois, d’autres travaux qui relèvent des médias sociaux ont démontré que, dans des environnements saturés et émotionnellement chargés, la réception devient plus vulnérable aux biais cognitifs et aux logiques communautaires qui façonnent nos perceptions. Les chercheurs en psychologie sociale et en sciences sociales (Cardon, 2015; Casilli, 2019; Bronner, 2013, 2021) ont montré que l’être humain a tendance à privilégier les informations qui confirment ses croyances existantes : on parle de biais de confirmation. Sunstein (2011) parle de fragmentation du discours public qui amène chaque groupe à se replier sur ses propres sources et références créant ainsi des « sphères publiques parallèles » où les citoyens ne partagent plus la même base des faits.

L’exposition des individus à des opinions similaires ou leur intégration dans des groupes de discussion qui ne présentent aucune asymétrie donnent plus de consistance à la notion de chambre d’échos (Cass Sustein, 2011). Eli Priser (2011) parle de « bulles de filtres » pour indexer les logiques algorithmiques qui président à la médiation de l’information pour

nous la distribuer. sur la base de nos préférences et historiques de navigation. En effet, les plateformes numériques, par le biais de la personnalisation des contenus à partir des algorithmes, enferment les internautes dans des univers cognitifs homogènes. Cette « balkanisation » de l'information réduit les possibilités de dialogue entre concitoyens et compromet la fonction de médiation de l'espace public numérique : là où le débat devrait permettre la confrontation argumentée, il produit désormais des affrontements symboliques qui contribuent de facto à la fragilisation du vivre-ensemble (Cardon, 2010).

Ces phénomènes, en resserrant la focale et les angles de lecture, réduisent la diversité des points de vue et favorisent la polarisation du débat dans l'espace public. Il est donc possible d'affirmer, sans risque de se tromper, que la désinformation ne menace pas seulement la vérité des faits, mais la capacité collective à produire un espace public de sens soutenu par une volonté de faire communauté. C'est aussi une menace directe pour la démocratie qui repose, selon Hannah Arendt (1972), sur une « communauté de faits » partagé, car sans cela elle se réduirait à une arène d'opinions sans horizon commun.

Cultiver un esprit critique citoyen, par le biais de l'EMI, mais aussi réguler les espaces publics numériques pourraient contribuer à réduire les impairs démocratiques et redéfinir les rapports entre médias, citoyens et plateformes à l'ère des social media.

2. L'éducation aux médias et à l'information: un dispositif de résilience démocratique

Les médias jouent un rôle fondamental dans les processus démocratiques. Ils constituent « l'œil vigilant » du peuple et garantissent le droit du public à l'information.

« La seule vision juste de notre profession, hier comme aujourd'hui, est une vision idéaliste. Le journalisme n'existe que parce qu'il a une légitimité démocratique. Notre rôle c'est de permettre aux citoyens d'être informés pour décider, pour choisir, pour agir. Et donc, c'est un idéal démocratique. Toute vision cynique, pragmatique, opportuniste du journalisme trahit le métier lui-même, parce qu'il a d'abord une source démocratique qui nous dépasse, qui nous réclame. Le droit à l'information n'est pas un privilège des journalistes, c'est un droit des citoyens »

(Plenel, 2010 expliquant la pensée d'Albert Camus sur le journalisme)

Garant de l'objectivité et de l'intégrité de l'information, les journalistes apportent une valeur ajoutée au débat public grâce à leur présence sur les réseaux sociaux.

En plus de contribuer à la qualité de l'information circulant en ligne, leur expertise permet d'apporter des analyses et des perspectives pertinentes (Hermida et al., 2012). Ce rôle est de plus en plus menacé par la fragmentation des audiences, le climat de défiance généralisée et la concurrence des médias sociaux qui redéfinissent le paysage médiatique. En effet, les médias traditionnels ont perdu le monopole de la production de l'information. L'avènement des plateformes socionumériques a conduit à une désintermédiation journalistique dans la mise à disposition de l'information. La prise de parole massive des internautes, à travers les réseaux sociaux qui favorisent l'expression des points de vue dans des espaces publics ouverts à la discussion, a aussi brouillé les frontières du journalisme et affaibli les repères de légitimité. Les citoyens ne distinguent plus clairement le journaliste professionnel du producteur amateur. Cette confusion des rôles entraîne une crise de la compétence journalistique (Ruellan, 2007) en ce sens que la parole médiatique n'est plus perçue comme fondée sur une autorité éthique, mais comme une opinion parmi d'autres. Dans ce contexte de relativisation du savoir journalistique et d'élargissement de l'espace public à d'autres acteurs en ligne, la désinformation prospère. Lorsque toutes les opinions se valent, la vérité factuelle devient un simple point de vue donc discutable.

Face à ce constat partagé du malaise de l'information en ligne, l'éducation aux médias constitue un puissant antidote au virus de la désinformation qui, en plus de se propager rapidement, affaiblit la démocratie. L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI), telle que définie par l'UNESCO (2023), vise à développer chez les citoyens les compétences cognitives, sociales et éthiques nécessaires pour interagir de manière critique avec les contenus médiatiques et numériques. Elle reste un rempart contre la désinformation et permet de réduire la vulnérabilité des personnes exposées aux contenus face aux manipulations de l'information en formant les citoyens à la vérification des sources, à la contextualisation et à la compréhension des algorithmes. Des études (Jones & Mitchell, 2016; Mihailidis, 2018) montrent que les personnes ayant bénéficié d'une formation EMI sont plus enclines à questionner les contenus et à diversifier leurs sources.

L'éducation aux médias et à l'information repose sur une conception active et participative du citoyen. Elle favorise la formation d'un sujet critique, capable de comprendre les logiques de production et de circulation de l'information en ligne et renvoie à celle d'un citoyen informé et capable d'exercer son esprit critique. Ainsi, l'EMI favorise l'avènement d'une citoyenneté numérique qui ne se réduit pas à une compétence, mais à une conscience politique fondée sur la vigilance face au désordre de l'information en ligne. Former des citoyens numériques, c'est développer une culture de la vigilance.

Il ne s'agit pas d'ériger des barrières contre l'information, mais plutôt d'avoir une grille de lecture pouvant permettre d'en comprendre les dynamiques. L'EMI doit s'accompagner d'un apprentissage du doute méthodique, un doute éclairé pour mieux comprendre les mécanismes de médiation et d'intermédiation de l'information à l'œuvre dans les plateformes numériques. Cette nécessaire pédagogie critique permet de rendre aux citoyens le pouvoir de penser et d'agir face à la désinformation plutôt que de la subir. L'enjeu va donc au-delà des compétences techniques pour devenir une pratique démocratique et sensibiliser à la nécessité de développer une conscience politique du numérique. L'ampleur et la complexité du phénomène de désinformation exigent des réponses qui dépassent le seul cadre de l'éducation citoyenne pour intégrer d'autres aspects liés à la gouvernance de l'information.

3. Gouvernance démocratique et co-régulation des plateformes

Inventer une gouvernance de l'information adaptée aux logiques des plateformes numérique: transparente, inclusive et respectueuse des libertés fondamentale se révèle de plus en plus nécessaire à la préservation des acquis démocratiques. Entre la régulation autoritaire et le laisser-faire, il existe un modèle intermédiaire : celui de la co-régulation basé sur la responsabilité partagée entre États, plateformes et société civile.

Pendant longtemps, les géants du web social ont défendu le principe d'autorégulation qui veut que chaque acteur fixe ses propres règles de modération en s'appuyant sur des standards communautaires et des mécanismes internes de signalement. Or, ce modèle a

montré ses limites dans la protection des utilisateurs contre la désinformation et oblige les états à proposer un dispositif de régulation. Les dérives notées ont ainsi amené plusieurs gouvernements à mettre en place un cadre législatif pour encadrer la circulation de l'information en ligne. C'est le cas par exemple du Digital Services Act (DSA), entré en vigueur en 2024 et qui impose aux grandes plateformes une obligation de transparence algorithmique et de modération des contenus en ligne. C'est aussi le cas en France avec la loi de 2018 relative à la manipulation de l'information et qui permet aux autorités judiciaires d'exiger le retrait rapide des contenus manifestement faux pendant les périodes électorales.

Ces initiatives visent à restaurer un équilibre entre liberté d'expression et protection du débat public. Cependant, la régulation publique soulève des craintes dont le risque de censure politique ou d'instrumentalisation des dispositifs par les gouvernants. L'enjeu est donc de concevoir des mécanismes qui garantissent la pluralité sans laisser proliférer la désinformation.

Dans cette perspective, la co-régulation, approche collaborative où les différents acteurs partagent la responsabilité de la gouvernance de l'information, pourrait se présenter comme une avenue possible permettant de garantir liberté d'expression et responsabilité dans les espaces de débat. Elle repose sur trois principes dont la transparence, la coresponsabilité et la participation citoyenne, garant de la légitimité démocratique du système.

L'un des défis majeurs de la gouvernance numérique concerne la transparence des algorithmes. Ces derniers déterminent quels contenus sont visibles, amplifiés ou invisibilisés. Or, leur fonctionnement reste très opaque et les plateformes se cachent souvent derrière le respect du secret de fonctionnement pour empêcher toute évaluation de leurs effets. Plusieurs initiatives visent à ouvrir cette « boîte noire algorithmique ». Le DSA européen impose aux plateformes de communiquer des rapports détaillés sur leurs systèmes de recommandation et leurs procédures de modération. Aux États-Unis, la *Platform Accountability and Transparency Act (2023)* poursuit un objectif similaire.

Au-delà des lois et des mécanismes institutionnels, la gouvernance de l'information pose un problème éthique. Elle interroge le socle de valeurs nécessaires à la préservation des idéaux démocratiques. Ainsi la régulation doit être comprise non comme une contrainte, mais un levier nécessaire à la mise en place de règles communes pour protéger la qualité du débat public.

L'éthique numérique suppose une écologie de l'information qui intègre la transparence des acteurs, l'inclusion des minorités, la pluralité des sources et l'équilibre entre innovation et responsabilité. C'est dans cette perspective que la démocratie numérique peut trouver un équilibre qui assure la diversité des opinions et la préservation des conditions d'un débat sain.

4. Vers une citoyenneté numérique éclairée

Les transformations de l'espace public numérique exigent une redéfinition du lien entre information, citoyenneté et démocratie. Après avoir constaté les dérives liées à la désinformation et les défis posés aux médias et aux institutions, il convient désormais d'esquisser les contours d'une citoyenneté numérique éclairée capable de concilier la liberté d'expression avec la responsabilité civique.

Le préalable à l'avènement d'une citoyenneté numérique éclairée est la formation à la culture numérique aussi bien sur le plan cognitif que technique pour une meilleure compréhension des environnements informationnels. En effet, dans un univers saturé de messages, de contenus et d'algorithmes, la compétence principale du citoyen d'aujourd'hui réside davantage dans sa capacité à traiter les flux : vérifier, contextualiser, nuancer et au besoin pondérer pour ne pas tomber dans le piège des infos. Elle exige une culture de la vigilance, à asseoir par le biais de l'éducation et la pratique du débat, nécessaire à mobiliser derrière chaque flux d'informations. En effet, la démocratie numérique ne peut se réduire seulement à la libre circulation de l'information : elle doit reposer sur la confiance réciproque entre citoyens, médias, institutions et plateformes. Comme l'affirme Pierre Rosanvallon (2021), la confiance n'est pas donnée, elle se

construit par la transparence et la responsabilité. Elle passe par la réhabilitation du débat contradictoire et du dialogue. Dominique Wolton (2018) insiste sur le fait que l'acte de communiquer ne se réduit pas seulement à transmettre, c'est aussi accepter la confrontation avec la différence. Dans cette perspective, la démocratie numérique, doit valoriser la culture du désaccord argumenté au risque de faire sombrer le débat dans la dictature de la pensée unique. Une citoyenneté numérique éclairée est donc une citoyenneté qui s'exprime, écoute et crée les conditions du vivre-ensemble.

L'avenir démocratique du numérique dépend de notre capacité à mettre en œuvre une gouvernance partagée de l'information. Cette gouvernance repose sur un équilibre délicat: garantir la liberté d'expression sans permettre la manipulation. Cela suppose la participation de tous les acteurs : les États, pour assurer un cadre juridique respectueux des droits fondamentaux sur les plateformes, pour garantir la transparence algorithmique et assurer une modération responsable ; les médias, pour maintenir des standards d'éthique et de vérification; et enfin les citoyens, pour exercer une vigilance critique et citoyenne . En d'autres termes, les plateformes doivent rendre des comptes ; les gouvernements doivent respecter la liberté d'expression; les citoyens doivent exercer leur vigilance. Cette responsabilité partagée constitue le fondement d'une écologie de l'information (Douyère, 2021): un équilibre entre la circulation des idées et la préservation de la vérité publique. Il traduit une démocratie de la responsabilité où la liberté d'expression ne s'oppose plus à la régulation, mais s'en nourrit davantage à l'heure des réseaux sociaux et aujourd'hui, plus singulièrement de l'intelligence artificielle (IA).

Les avancées récentes dans ce domaine des intelligences artificielles (IA générative, deepfakes, automatisation des contenus) soulèvent de nouveaux défis pour la démocratie. L'émergence de l'intelligence artificielle rebat les cartes du rapport entre vérité et savoir. Les technologies génératives (ChatGPT, Gemini, DALL·E, etc.) bouleversent la production de l'information et rendent encore plus poreuse la frontière entre le réel et l'artificiel. Elles posent une question essentielle : peut-on encore distinguer le vrai du vraisemblable? Elles rendent encore plus urgente la nécessité d'une régulation intégrant transparence et responsabilité pour garantir que la technologie reste au service de la

démocratie et non l'inverse. La réponse ne sera pas seulement technique, mais aussi éthique et politique, car il faudra établir un nouveau pacte de confiance fondé sur la transparence des systèmes et la responsabilité humaine dans les usages de l'IA.

Si la démocratie veut survivre à l'ère de l'automatisation du sens, elle devra affirmer une "intelligence civique" face à l'intelligence artificielle: une capacité collective à échanger, à comprendre, à se faire comprendre et à donner du sens au-delà des calculs.

Conclusion

Au terme de cette réflexion sur le malaise de l'information en ligne, il apparaît clairement que la désinformation ne constitue pas une simple dérive dans les plateformes socionumériques, mais un symptôme d'une mutation profonde de la sphère publique. Elle révèle la fragilité d'un écosystème de l'information dominé d'une part par le jeu des acteurs politique dans leur stratégie de conquête ou de conservation du pouvoir et d'autre part par les géants de l'information en ligne qui privilégient des logiques économiques dans leurs stratégies de captation de l'audience.

La démocratie qui repose, en amont, sur le débat et l'argumentation rationnelle se trouve confrontée à une double tension : celle d'une hyper abondance d'informations où la vérité se dissout dans le flux et celle d'une crise de la confiance où plus aucune autorité symbolique ne semble légitime pour dire ou distinguer le vrai du faux. Pourtant, loin d'annoncer la fin de la démocratie, cette crise offre une occasion de refondation. Comme le rappelle Edgar Morin (2020), toute crise porte en elle les germes d'une renaissance, une "opportunité de métamorphose". La transformation numérique, si elle est accompagnée d'une vigilance critique et éthique peut devenir une chance pour réinventer le lien civique et favoriser une dynamique politique démocratique et participative.

Parmi les leviers identifiés dans notre article, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) apparaît comme un pilier incontournable. Apprendre à lire, interpréter et produire l'information, c'est apprendre à exister dans l'espace public. Dans cette perspective, la citoyenneté numérique éclairée, en transformant l'utilisateur passif en acteur critique et

l'espace numérique en un lieu de dialogue plutôt que de division, devient l'expression la plus aboutie de l'émancipation démocratique. Ainsi, face aux incertitudes de l'ère numérique, une citoyenneté éclairée représente bien plus qu'un idéal : elle est la condition même de la survie de la démocratie.

Bibliographies

ALLCOTT Hunt, GENTZKOW Matthew, 2017, *social media and Fake News in the 2016 Election*, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 31, n°2, pp. 211-236.

ARENDRT Hannah, 1972, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.

BERNAYS Edward, 1928, *Propaganda*, New York, H. Liveright.

BOUGNOUX Daniel, 1995, *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte.

BUCKINGHAM David, 2019, *The Media Education Manifesto*, Cambridge, Polity Press.

CARDON Dominique, 2010, *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil.

CHAMPAGNE Patrick, 1990, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Éditions de Minuit.

DACHEUX Éric, 2008, *Communiquer pour changer le monde*, Grenoble, Presses de l'Université Stendhal.

DACHEUX Éric, GOUJON Daniel, 2010, « L'économie sociale et solidaire, une solution à la crise ? », in É. Dacheux (dir.), *Communiquer l'économie sociale et solidaire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

DE ROSNAY Joël, 2006, *La révolte du pronétariat. Des mass médias aux médias des masses*, Paris, Fayard.

DEUZE Mark, 2008, The Changing Context of News Work: Liquid Journalism and Monitorial Citizenship », *International Journal of Communication*, vol. 2, pp. 848-865.

DOUYÈRE David, 2021, *Écologies de l'information*, Paris, L'Harmattan.

GILLMOR Dan, 2004, *We the Media: Grassroots Journalism by the People, for the People*, Sebastopol, O'Reilly Media.

HABERMAS Jürgen, 1992, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

HERMIDA Alfred et al., 2012, « Share, Like, Recommend: Decoding the Social Media News Consumer », *Journalism Studies*, vol. 13, n°5-6, pp. 815-824.

JONES Lisa, MITCHELL Kimberly, 2016, « Digital Citizenship and Critical Media Education », *Journal of Media Literacy Education*, vol. 8, n°2, p. 1-10.

MIÈGE Bernard, 2010, *L'information-communication. Objets, concepts et théories*, Bruxelles, De Boeck.

MIÈGE Bernard, 2019, *Les industries du contenu face à la désinformation*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

MIHAILIDIS Paul, 2018, *Civic Media Literacies: Reimagining Human Connection in an Age of Digital Abundance*, Londres, Routledge.

MORIN Edgar, 2020, *Changer de voie. Les leçons du coronavirus*, Paris, Denoël.

PARISER Eli, 2011, *The Filter Bubble: What the Internet Is Hiding from You*, New York, Penguin Books.

POULET Bernard, 2009, *La fin des journaux et l'avenir de l'information*, Paris, Gallimard.

ROSANVALLON Pierre, 2021, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil.

RUELLAN Denis, 2007, *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

SUNSTEIN Cass R., 2011, *Republic. Divided Democracy in the Age of Social Media*, Princeton, Princeton University Press.

WARDLE Claire, DERAKHSHAN Hossein, 2018, *Information Disorder: Toward an Interdisciplinary Framework for Research and Policy Making*, Strasbourg, Council of Europe.

WOLTON Dominique, 2018, *Informer n'est pas communiquer*, Paris, CNRS Éditions